

ARPENTER
EXPÉRIMENTER
METTRE EN ŒUVRE

LA BIODIVERSITÉ, UNE QUESTION DE VALEURS

PISTES D'ACTION POUR L'ÉVALUATION DU SRCE
FÉVRIER 2020

Les
c|a.u.e
d'Île-de-France



INTRODUCTION

En 2017, les CAUE d'Île-de-France font partie des huit lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt - AMI - porté par la Fédération Nationale des CAUE, en partenariat avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et l'Association des Régions de France. Les CAUE d'Île-de-France proposent aux élus et aux acteurs franciliens d'arpenter et d'expérimenter les continuités écologiques sur une dizaine de parcours. Leur travail a donné lieu à la réalisation de 10 carnets de territoire restituant les échanges et d'un film documentaire intitulé « la biodiversité : un bien commun », réalisé par Perrine Michon¹.

Cette année, grâce à un financement de la DRIEE², les CAUE d'Île-de-France poursuivent leur démarche dans le cadre de l'évaluation du SRCE³ - en partenariat avec l'ARB-IDF⁴, l'AEV-IDF⁵ et de nombreuses collectivités et institutions.

À partir d'arpentages de terrain, ils ont invité leurs participants à se questionner autour des valeurs associées à la biodiversité. Le travail sur ces valeurs est le fondement de la démarche, pour laquelle les CAUE ont été accompagnés par Carine Dartiguepeyrou⁶. Ainsi, les participants ont pu débattre sur la biodiversité, l'écologie, les biens communs et leur articulation avec les processus de projet, les contraintes réglementaires et opérationnelles.

Ce document présente la démarche dans son ensemble et propose une synthèse des arpentages. Il identifie des pistes d'actions susceptibles d'alimenter l'évaluation du SRCE et de futurs documents réglementaires.

1 Perrine Michon est maître de conférence à l'Université Paris Est Créteil (UPEC)

2 Direction Régionale et Interdépartementale de l'Énergie et de l'Environnement

3 Schéma Régional de Cohérence Écologique

4 Agence Régionale de la Biodiversité d'Île-de-France

5 Agence des Espaces Verts de la région Île-de-France

6 Carine Dartiguepeyrou est politologue, prospectiviste, chercheur et conférencière. Elle a cofondé l'Observatoire des valeurs.

MÉTHODOLOGIE

1. UNE APPROCHE PAR LES VALEURS

« La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie »¹.

Il existe de nombreuses définitions de la biodiversité. Ce « tissu vivant » est un concept complexe forgé par l'homme pour faire référence à l'ensemble des composantes et des variations du monde vivant.

Les enjeux actuels, notamment celui du changement climatique, sont directement impactés par l'état de la biodiversité. Aussi, face au constat alarmant de sa diminution, plusieurs dispositifs ont été mis en place afin d'adapter nos comportements et nos actions pour l'aménagement des territoires.

Parmi ces dispositifs, le SRCE, déclinaison régionale de la Trame Verte et Bleue inscrite au code l'environnement, fait figure de référence. En Île-de-France, le SRCE a été adopté en 2013 et doit être pris en compte par les documents de planification et les aménageurs.

Si la pertinence de son contenu n'est pas à démontrer, son appropriation par les acteurs du territoire reste un enjeu majeur sur lequel il est nécessaire de porter attention. Pour sortir des récits consensuels ou de l'accumulation de solutions ponctuelles, la prise en compte de la biodiversité nécessite de faire des choix. C'est pourquoi le travail engagé par les CAUE franciliens, souhaite s'inscrire dans un élan d'innovation, en particulier sur la question de la médiation et de la co-construction de stratégies pour la biodiversité.

Il s'agit d'expérimenter une approche par les valeurs et en quoi celle-ci peut nous permettre de répondre à la nécessité de :

- **Faire de la biodiversité une priorité,**
- **Faire émerger et partager les valeurs singulières** qui traduisent les représentations des différents acteurs impliqués (collectivités territoriales, élus et agents administratifs, citoyens, entreprises, associations, chercheurs et experts...) et permettent d'envisager la construction de stratégies territoriales servant la biodiversité,
- **Trouver des valeurs « synergie » pour faciliter la mise en œuvre et la prise de décision multi-acteurs.**

2. LA NOTION DE VALEUR APPLIQUÉE À LA BIODIVERSITÉ

« Une valeur est une qualité humaine à laquelle nous donnons de l'importance, qui exprime ce que nous pensons, disons et faisons et que nous reconnaissons dans ce que les autres disent et font ».

Kairios²

« La biodiversité est une valeur sophistiquée, complexe, il faut trouver d'autres valeurs qui permettront de tirer des fils pour amener les gens vers la biodiversité. Nous avons tous des représentations du monde différentes et chacun considère à sa façon, les valeurs et les objectifs à relier à la biodiversité. Pour créer des synergies d'action, il est important de créer un cadre neutre et bienveillant de communication qui permette à chacun d'exprimer son point de vue de manière constructive. »

Carine Dartiguepeyrou

1. Définition issue du ministère de la Transition écologique et solidaire

2 Kairios est un outil d'analyse des systèmes de valeurs, fondé par les chercheurs américains Cheryl De Ciantis et Kenton Hyatt

UNE DÉMARCHE CONSTRUITE EN QUATRE ÉTAPES

1. Un premier travail, co-animé par Carine Dartiguepeyrou et le groupe pilote des CAUE franciliens a été expérimenté avec leurs différents partenaires, sur la définition des valeurs, les leviers culturels de la transition écologique et sociétale, et les différents outils d'analyse des systèmes de valeurs.

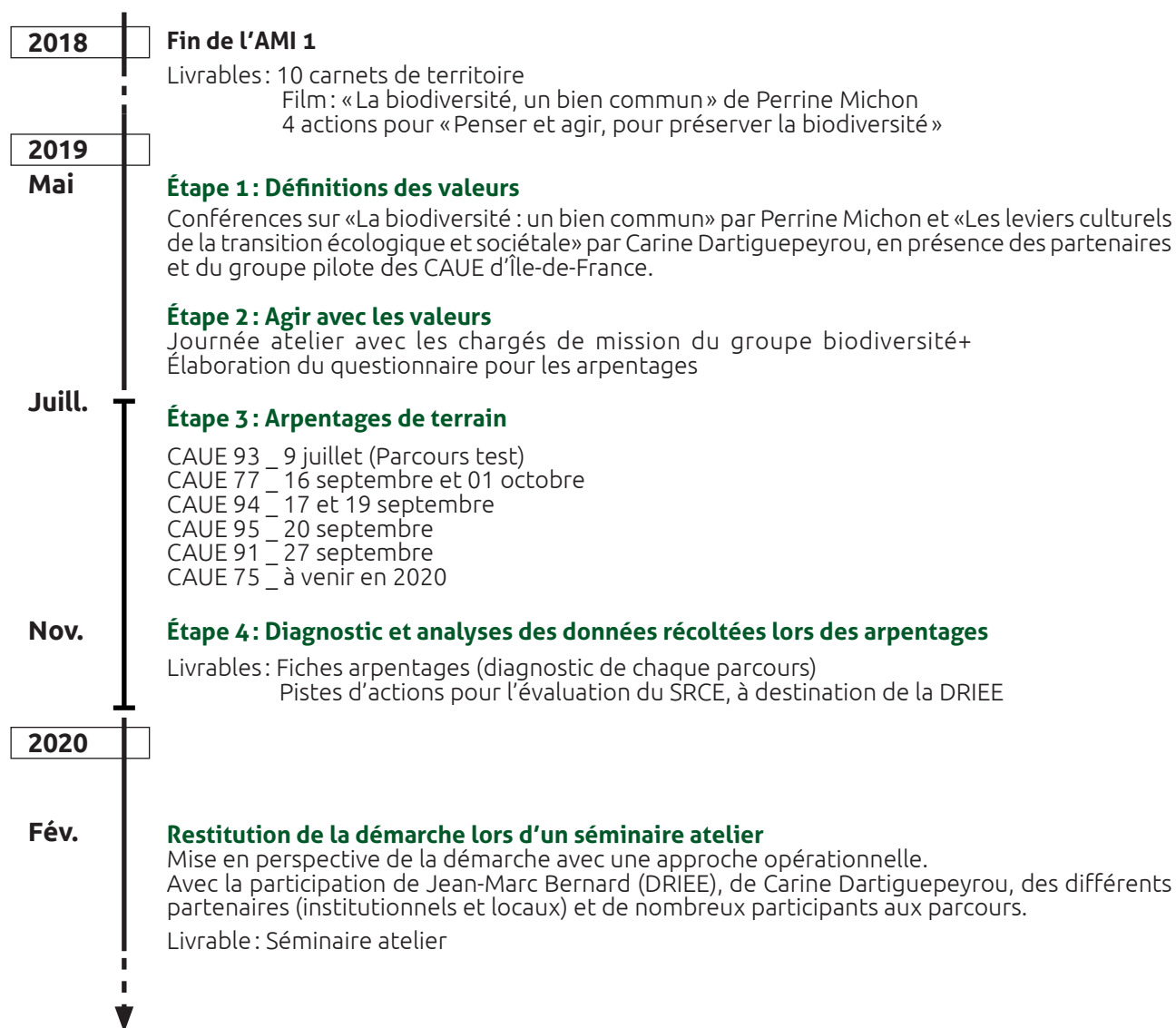
2. Un questionnaire commun pour les six arpentages, a été élaboré par le groupe pilote des CAUE franciliens, intitulé «La biodiversité : une question de valeurs».

«Le questionnement permet de comprendre dans quel système de valeurs se trouve notre interlocuteur. En saisissant ce système de valeurs, nous pouvons lui permettre d'exprimer ses besoins et ses aspirations.»
Carine Dartiguepeyrou.

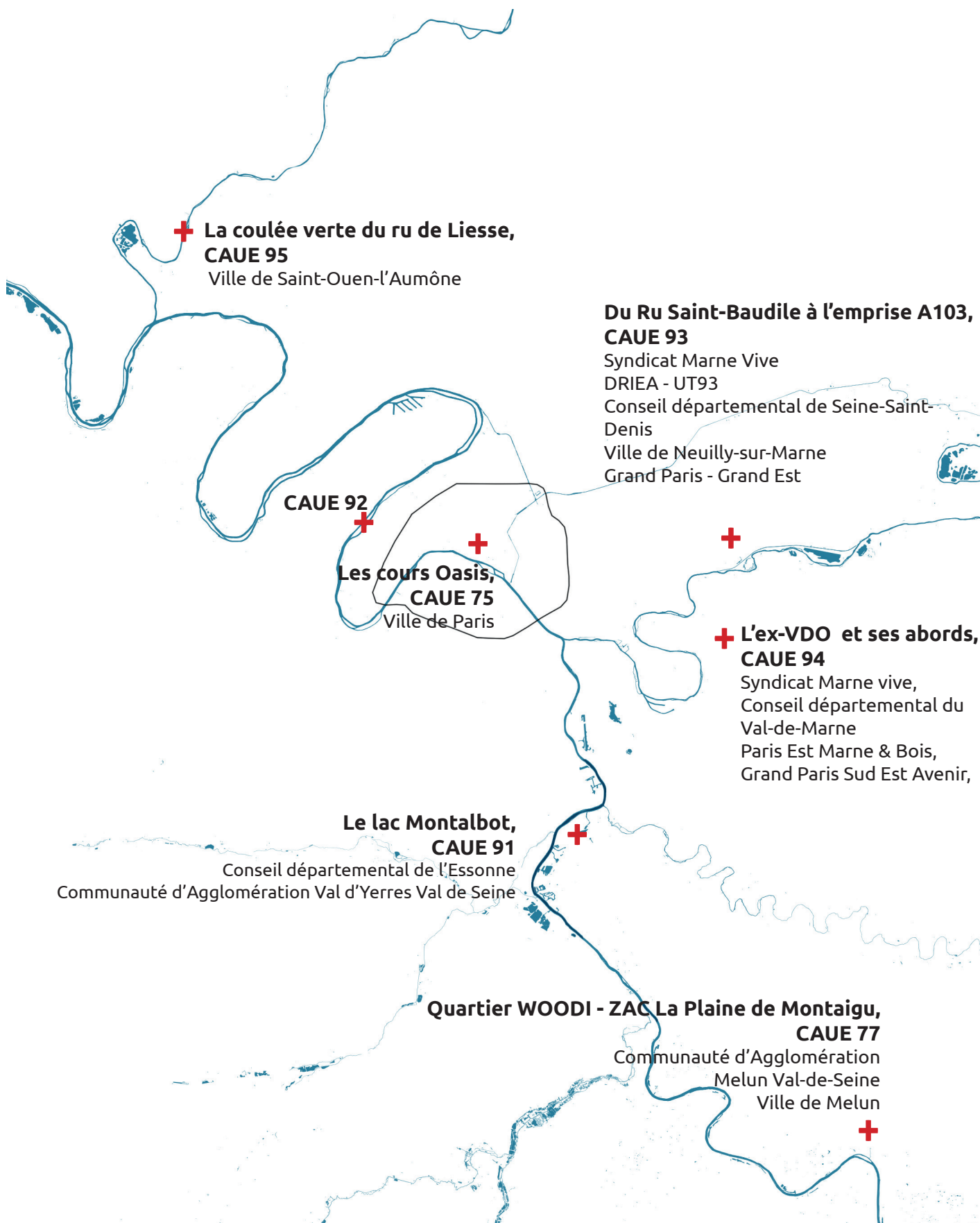
3. Ce questionnaire a été testé par chaque CAUE lors des arpentages de terrain. Ces derniers ont permis de réunir différentes parties prenantes concernées par les secteurs étudiés. Chaque question a été précédée d'un temps d'échange, permettant aux participants de partager leur point de vue, leurs contraintes ou leur expertise au regard d'une situation spécifique.

4. La «matière terrain» et les réponses aux questionnaires ont ensuite été analysées par les CAUE, qui ont recueilli les données et établi un diagnostic faisant émerger des recommandations et pistes d'action pour construire une stratégie territoriale servant la biodiversité.

CALENDRIER



CARTOGRAPHIE DES PARTENAIRES



ANALYSE DES DONNÉES RÉCOLTÉES SUR LE TERRAIN

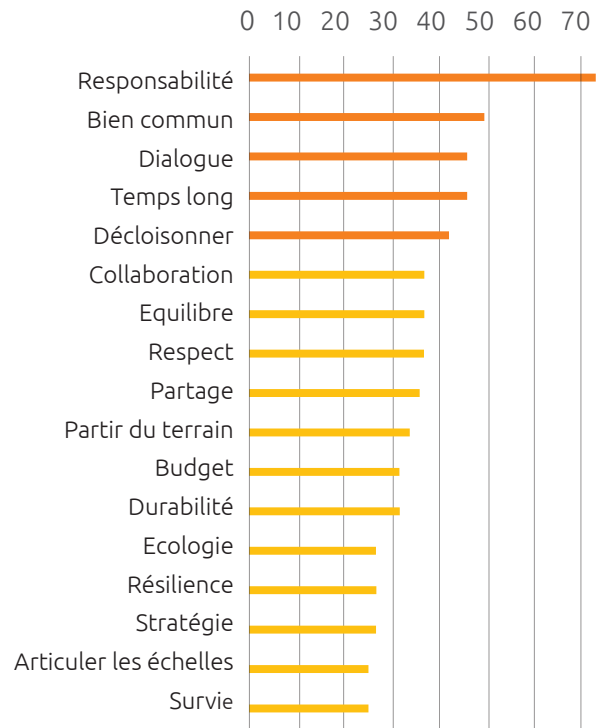
PROTOCOLE

Lors des parcours, chaque participant a répondu aux questions suivantes en associant des valeurs :

- **Quelles sont les valeurs associées à la biodiversité ?**
- **Quels sont les moyens pour dépasser les contradictions et les différents intérêts, voire les paradoxes ?**
- **Quels principes d'actions pour une gouvernance territoriale au service de la biodiversité ?**

À partir des réponses, un diagnostic a été réalisé pour **identifier les valeurs les plus utilisées** par les participants, toutes questions et parcours confondus. Pour chaque valeur prépondérante, une **définition commune** a été formulée à partir de l'ensemble des définitions exprimées par les participants. Celle-ci permettent de **décrypter le sens donné** à la valeur utilisée et de **déterminer des « clusters »** faisant le lien entre les différentes valeurs ayant le même sens.

OCCURRENCE DES VALEURS



1 • VALEUR « RESPONSABILITÉ »

• Définition commune

La responsabilité est collective et individuelle, ainsi que politique pour l'intérêt collectif.

• Positionnement

C'est une prise de conscience : devant le constat d'une urgence vis-à-vis du changement climatique, ayant un impact sur le vivant et la planète.

La biodiversité pousse à prendre conscience des conséquences et des impacts de nos comportements, de nos choix, et de la nécessité de les prioriser. Elle nous invite à plus de responsabilité envers les générations futures.

• Cluster

Responsabilité

Survie
Écologie
Respect

2 • VALEUR « BIEN COMMUN »

• Définition commune

C'est un bien précieux qui appartient à tous, et ne peut être approprié par personne.

C'est un patrimoine commun, dans ses dimensions culturelles et sociales, qui nous rassemble, et est utile à tous.

Il échappe aux cloisonnements.

• Positionnement

La biodiversité englobe notre cadre de vie. Elle doit être vue et vécue comme un bien commun. C'est un écosystème dont l'homme fait partie, au même titre que la faune et la flore. La biodiversité et les écosystèmes sont des ensembles d'interrelations complexes et évolutives. Cela engage notre responsabilité de prendre soin et de faire fructifier ce bien pour les générations futures.

• Objectif

Préserver, protéger et respecter ce bien

• Cluster

Bien commun

Diversité
Équilibre
Résilience

3 • VALEUR « DIALOGUE »

- **Définition commune**

Le dialogue, c'est se comprendre, s'écouter, se respecter, pour la bonne compréhension des intérêts et des enjeux de chacun.

- **Positionnement**

Le dialogue est indispensable pour intégrer des visions et des approches différentes et pour trouver un équilibre entre les différents intérêts et les différents acteurs.

- **Objectifs**

Le dialogue répond au besoin de compréhension et d'acculturation pour collaborer et pour aller plus loin.

Il peut être un vecteur d'information.

Il contribue à une meilleure connaissance et compréhension du territoire.

- *Cluster*

Dialogue

Créer les conditions du dialogue

Concierter toutes les instances

4 • VALEUR « S'INSCRIRE DANS LE TEMPS LONG »

- **Définition commune**

La dynamique de la biodiversité s'inscrit dans un temps long.

Il est de notre responsabilité de dépasser les urgences, d'élaborer des visions à long terme et de gérer les différentes temporalités pour le passage à l'action.

- **Positionnement**

Nécessité de s'adapter au changement climatique et éviter de causer des dommages irréversibles.

Il faut prendre son temps, inclure les différentes temporalités et s'imprégner.

Il faut s'appuyer sur la mémoire des actions, des acteurs et des cadres des projets.

- *Cluster*

Méthode

Partir du terrain

Courage

Temps long

Stratégie

Budget

Vision

5 • VALEUR « DÉCLOISONNER LES APPROCHES ET LES LIMITES ADMINISTRATIVES »

- **Définition commune**

La biodiversité ne s'arrête pas aux limites administratives.

Il faut changer d'échelle pour la réflexion, travailler sur un territoire élargi et sortir de la réglementation sectorielle, des strates administratives.

- **Positionnement**

Cette démarche est fondatrice de toute évolution des pratiques.

- **Objectifs**

L'objectif est d'agir plus efficacement pour défendre l'intérêt général.

- *Cluster*

Collaboration

Partage

Partenariat

Décloisonner les approches

Articuler les différentes échelles

Cadre indépendant

LA BIODIVERSITÉ ET LE TEMPS DU PROJET

Lors de chaque arpentage, les CAUE ont récolté des « paroles d'acteurs ». Celles-ci révèlent **des actions pour la réussite d'un projet intégrant la biodiversité**. Elles sont présentées ci-dessous et classées suivant les grandes étapes d'un projet. Pour chacune, les CAUE proposent des actions permettant d'assurer un suivi des décisions, tout au long du projet.

En conclusion, des pistes d'actions pour une gouvernance territoriale au service de la biodiversité et du SRCE, sont proposées autour de deux grands axes :

- **Mutualiser les compétences, agir ensemble et collaborer en partant du terrain,**
- **Développer une culture de la biodiversité.**

DES ACTIONS EN FONCTION DE LA TEMPORALITÉ DU PROJET

AMONT

Pistes d'actions :

Créer les conditions de la confiance, établir un langage commun et partager les représentations des différents acteurs sur la compréhension des projets à venir ;
Faire émerger une sémantique commune sur la biodiversité ;
Établir une carte d'influence du projet qui identifie et décrypte les logiques d'acteurs ;
Réunir les différents acteurs du site et du projet ;
Identifier les enjeux par rapport au grand territoire ;
Réinterroger l'histoire du projet et du site au regard des nouveaux enjeux.

Points de vigilance :

Conditions favorables au dialogue ;
Présence de tous ;
Respect des autres et du vivant.

+ Actions des CAUE

Proposer des formations avec des partenaires (ARB...)
Proposer des ateliers sur la connaissance du vivant
Animer des arpentages de terrain sur chaque site de projet

PROGRAMMATION

Pistes d'actions :

Développer une approche constructive en partant du terrain et en dépassant les silos administratifs ;
Repenser l'ordre des priorités et mettre en avant les valeurs associées à la biodiversité ;
Modifier les arbitrages ;
Adopter une vision à plus grande échelle pour inclure tous les enjeux.

Points de vigilance :

Être convaincus ensemble (élus, acteurs, société civile...);
S'émanciper du temps politique.

+ Actions des CAUE

Cette approche «made in CAUE» est reconnue pour son caractère indépendant. Elle crée les conditions du dialogue pour faire aboutir des projets respectueux de la biodiversité.

MONTAGE DU PROJET

Pistes d'action :

Intégrer des écologues et des naturalistes.
S'appuyer sur les diagnostics écologiques pour décider de la transformation de l'espace.
Mettre au point un système qui intègre les coûts globaux externes (santé, qualité de vie, attractivité...)
Sortir des logiques de compensation.

Points de vigilance :

Maintenir le fil du récit : assurer une continuité dans la gouvernance, les ambitions, les interactions...

+ Actions des CAUE

Faire valoir des retours d'expérience et des partages d'expertise.
Monter des partenariats avec des experts.
Aboutir à une vision commune des projets porteurs de valeurs de la biodiversité.
Les CAUE mettent à disposition leur créativité et leur faculté de médiation pour sortir par le haut.

MISE EN ŒUVRE

Pistes d'action :

Être capable de questionner, d'adapter, voire de faire «marche arrière» sur des décisions et d'envisager le projet autrement.

Points de vigilance :

Maintenir le fil du récit : assurer une continuité dans la gouvernance, les ambitions, les interactions...

+ Actions des CAUE

Valoriser les initiatives et les pratiques innovantes.
Organiser des visites auprès des différents publics.

PISTES D'ACTIONS POUR UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ ET DU SRCE

Mutualiser les compétences, agir ensemble et collaborer en partant du terrain.

1. Viser très en amont l'intégration des différentes parties prenantes.
2. Établir une cartographie des acteurs (en dehors des institutionnels).
3. Créer une gouvernance forte et stable, mettre en place un cadre d'indépendance et d'impartialité auquel toutes les parties prenantes pourraient se référer.
4. Partir du terrain ensemble pour monter des projets cohérents avec le site.

Développer une culture de la biodiversité

1. Sortir d'une vision uniquement administrative et repenser l'ordre des priorités.
2. Agir sur le long terme, prendre son temps, dans la concertation avec les acteurs et les habitants, aux moments stratégiques des projets et avec les bons outils.
3. Partager les connaissances du SRCE et créer des dynamiques locales pour développer l'empathie et la sensibilité pour la biodiversité.
4. Intégrer la biodiversité aux programmes scolaires.

VERS UNE DÉFINITION VÉCUE DE LA BIODIVERSITÉ

Les CAUE d'Île-de-France mettent à profit leurs compétences de conseil et de médiation, pour répondre à cette volonté de mise en dialogue, intégrant très en amont l'ensemble des parties prenantes. Ils offrent ce cadre d'indépendance, nécessaire pour sortir de la vision « en silo », et tendre vers la co-construction d'un horizon partagé, qui puisse être adapté aux générations futures.

Une définition collective de la biodiversité, telle que vécue par les participants, émerge de ces arpentages de terrain à l'échelle régionale. Le recueil des différents regards, points de vue et expertises de chacun, met en lumière une perception commune, que Carine Dartiguepeyrou propose de

synthétiser ainsi :

« La biodiversité se trouve partout, elle suscite à la fois la curiosité et l'émerveillement, crée du bien-être et du ressourcement, inspire la créativité. Elle est garante d'une forme de sécurité du fait de ses services écosystémiques (alimentaire, protection naturelle des abeilles, barrières végétales, horizons esthétiques...). Elle implique une responsabilité individuelle, un respect de l'autre et de l'empathie. Elle demande une mobilisation et de prendre soin d'elle. La biodiversité nécessite de créer les conditions du dialogue, de la confiance et de la collaboration. Elle exige une forme d'ouverture aux autres disciplines, une prise de recul, parfois même du courage. Elle s'inscrit dans une perspective de long terme. »

Avec la participation de

ÉTAT : DRIEE, DRIEA, DRIAAP, DDT 95, SAFER

RÉGION : ARB-IDF, AEV, Institut Paris Région

ETABLISSEMENTS PUBLICS : AESN, EPAMARNE, HAROPA Paris, SNCF,

UNIVERSITÉS : UPEC, Lab'Urba

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : Métropole du Grand Paris, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Conseil départemental du Val-de-Marne, Conseil départemental du Val d'Oise, Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne, Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, EPT Grand Paris Grand Est, EPT Paris Est Marne et Bois, EPT Grand Paris Sud Est Avenir, ville de Melun, ville de Chelles, ville de Brou-sur-Chantereine, ville de Champigny-sur-Marne, la ville de Chennevières-sur-Marne, ville d'Ormesson-sur-Marne, ville de Sucy-en-Brie, ville de Saint-

Ouen l'Aumône, ville de Vauréal, ville de Neuilly-sur-Marne

SYNDICATS : Syndicat Marne Vive, Syndicat Mixte d'Étude d'Aménagement et de Gestion de la base de loisirs du Port aux Cerises, le SyAGE, Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise

ASSOCIATIONS : Seine et Marne Environnement, Val-de-Marne en transition, LPO, Association de riverains des bords de Marne, Association Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron

BUREAUX D'ÉTUDES ET INDÉPENDANTS : Atelier LD, Atelier Polis, Agence L'Anton et associés, Agence Lichen, Agence Complémenterre, Agence ATM, Clément Briandet paysagiste, Phytorestore, ZOOM, Cluster Eau Milieux Sols, Observatoire des valeurs, IDP et associés

ENTREPRISES : Crédit Agricole immobilier, Loticis

Groupe pilote des CAUE franciliens

75 PARIS : Élodie Cottar

77 SEINE ET MARNE : Lucie Charles, Marianne Souq

91 ESSONNE : Valérie Kauffmann, Alexis Linge, Manon Loup-Hadamard

92 HAUTS-DE-SEINE : Clémentine Roméo

93 SEINE-SAINT-DENIS : Guillemette Morin

94 VAL-DE-MARNE : Fabienne Clabaut, Anne Gaillard, Valentine Gilbert

95 VAL D'OISE : Sylvie Cachin, Odile Drouilly, Christiane Walter

Contacts

Odile Drouilly, directrice du CAUE du Val d'Oise - odile.drouilly@caue95.org

Valérie Kauffmann, directrice du CAUE de l'Essonne - vkauffmann@caue91.asso.fr

www.caue-idf.fr